







Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire »





Session 4 – Fabrique des expertises au service de la justice climatique



21 novembre 2022 (en ligne) 15h00 à 17h30

Organisé par Christel Cournil, Professeure de droit public, Sciences Po Toulouse

- Kari De Pryck (Maitresse assistante, Université de Genève, Institut des Sciences de l'Environnement (GEDT)), Du rôle du GIEC, de la dépolitisation des enjeux climatiques à un instrument stratégique au service de la justice climatique ?
- Julien Bétaille (Maître de conférences en droit public, Université Toulouse 1 Capitole, Membre de l'Institut universitaire de France), La recherche juridique dans le 6ème rapport du GIEC.
- Yann Robiou du Pont (Climate policy analyst, advisor on climate litigation), *La fabrique de la* preuve scientifique au prétoire : retour sur les présentations des trajectoires de réduction les plus équitables aux juges
- Véronique Boillet (Professeure associée en droit public, Université de Lausanne), *Produire une* doxa : l'amicus curiae des académiques dans le procès suisse à Strasbourg

Lien de connexion Zoom: Inscription obligatoire: https://forms.gle/DKUFw9HxKhq8MzOv5

Projet PROCLIMEX : https://proclimex.hypotheses.org/

Sessions passées et à venir 2022-2023

Session 1 – « Justice pour le vivant » Fabrique du procès en responsabilité de l'État en matière de biodiversité (en ligne <u>ici</u>)

Session 2 - « Métamorphose des responsabilités : des entreprises multinationales au prétoire » (en ligne ici)

Session 3 - Les enfants et jeunes plaignants au prétoire face à l'urgence écologique (en ligne ici)

Session 5 – Jugements des Cours suprêmes et autres recours climatiques en instance

Session 6 – Laboratoire d'innovations juridiques : les procès climatiques d'Amérique du Sud